



# Syndicat C.G.T des Territoriaux de la ville d'Istres

9 rue Ste Catherine – 13800 ISTRES  
Tél : 09.67.07.56.15 / 07.45.12.90.21  
Courriel : [cgtistresterritoriaux@gmail.com](mailto:cgtistresterritoriaux@gmail.com)



Monsieur François BERNARDINI  
Maire d'Istres  
1, Esplanade Bernardin LAUGIER  
13800 Istres

Istres le 21 Juillet 2023

**Objet : Prime de préservation du pouvoir d'achat**

Monsieur le Maire,

Suite aux annonces présidentielles, une prime va être accordée par le gouvernement aux agents de l'état et de l'hospitalière. Nous fonctionnaires territoriaux sommes les oubliés. Cette prime pourra être accordée par les collectivités volontaires. Aussi, nous vous proposons d'ouvrir les négociations concernant la prime exceptionnelle dite de préservation du pouvoir d'achat.

Ainsi nous vous demandons, Monsieur le Maire, que les négociations permettent l'octroi d'une prime qui sera la plus conséquente possible pour vos agents, qui subissent de plein fouet la crise du logement, les conflits armés et l'augmentation exponentielle du coût de la vie.

Pour la CGT, une prime égale doit être accordée à tous les agents de la ville, titulaires comme contractuels.

Alors que la perte de pouvoir d'achat depuis juin 2010 marquant le début de la longue période de gel, s'élève désormais à plus de 16%, la mesure d'augmentation du point d'indice de 1,5% applicable au 1<sup>er</sup> juillet 2023 est donc largement insuffisante.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions de croire, monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Clara LANTELME  
Syndicat CGT des Territoriaux d'Istres  
Secrétaire Générale  
9, rue Sainte Catherine  
13800 ISTRES  
09 67 07 56 15  
[cgtistresterritoriaux@gmail.com](mailto:cgtistresterritoriaux@gmail.com)